

Par note de service du 31 août 2017, le Directeur général, Bruno Parent, menace les agents de procédures de sanctions disciplinaires s'il est constaté que, en décharges d'activité ou crédits d'heures syndicales, ils participent à une action faisant obstacle au libre accès des installations du Service public. Il se raidit aussi sur les modalités même de dépôt des crédits d'heures syndicales.

Mais de quoi la Direction générale a-t-elle peur ? D'un blocage partiel ou total de la DGFIP ? !...

Dans certaines directions, des agents se sont organisés pour répartir leurs participations à des journées de grève sur plusieurs jours, pouvant inscrire ainsi des actions concrètes dans la durée, avec le soutien quotidien de leurs organisations syndicales. Pourquoi ?

Un constat s'impose :

- les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires mettent en difficulté l'exercice de nos missions et dégradent nos conditions de travail ;
- les restructurations tous azimuts ne sont plus soutenables par les agents et organisent le recul du Service public ;
- les statuts particuliers, ainsi que les règles de gestion et les rémunérations qui leur sont attachés, sont menacés avec la poursuite de la mise en oeuvre de PPCR et du RIFSEEP.

La liste est loin d'être exhaustive...

La CGT Finances Publiques combat toutes ces régressions.

Elle s'oppose également à la remise en cause des droits des élus et représentants des personnels, aux discriminations, aux menaces et aux sanctions visant les militants syndicaux.

Dès lors, partout, elle continuera de réunir, sous toutes les formes possibles, les agents des Finances Publiques pour mettre en débat les revendications, les modalités d'actions, et pour les mettre en oeuvre concrètement, pour faire aboutir nos revendications et pour être dans l'action collective...

Toutes et tous ensemble !

Public: [Infos / actions](#)
[Libertés syndicales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)